

Biographie

Filiation – Ligne directe

Père : Louis Marceteau, né en 1890 à la Chaize-le-Vicomte, décédé en 1967

Mère : Valentine Guilmand née en 1894, décédée en 1986

2 enfants Gisèle Marceteau née le ? septembre 1917 à la Chaize-le-Vicomte, retraitée de l'enseignement, décédée le 4 novembre 2010

Gaston Marceteau né le 23 septembre 1923 à la Chaize-le-Vicomte

Marié le 11 août 1949

Veuf le 8 avril 1984

1 enfant, Patricia née le 20 juillet 1954

Situation des parents au moment de la naissance, mère au foyer, père âgé de 20 ans en 1910, blessé à la guerre de 14/18, poursuit une carrière militaire -plusieurs campagnes- au grade d'adjudant, Croix de guerre, médaillé militaire. Après une quinzaine d'années de service met fin à son activité, est alors en garnison à la Roche-sur-Yon.

Reconversion : exploite un fonds de commerce Hôtel/café/restaurant situé à la Roche-sur-Yon à proximité du marché alimentaire. Les conditions d'exploitation sont très difficiles compte-tenu des moyens matériels disponibles, pour la plupart obsolètes. Par contre, la clientèle est assurée étant donné l'emplacement.

Gaston se trouve plongé dans ce milieu dès l'âge de 4 ans. Il est confié à l'école maternelle. Il apprécie les soins d'une éducatrice patiente et douce qui lui apprend à lire, à écrire et il découvre les chiffres des 4 opérations.

A l'âge de 7 ans, il quitte la maternelle pour l'école des grands. Le contact est difficile, mais progressivement il acquiert inconsciemment la conviction qu'il faut qu'il se découvre ou se persuade de certaines qualités personnelles. Les résultats de son travail se situent dans une moyenne acceptable mais comparées à ceux de sa sœur ils sont estimés inférieurs par ses parents. Pour lui, ce jugement est loin d'être équitable....elle a 6 ans de plus que lui après tout !

A l'âge de 13 ans, ses parents sont toutefois contraints -promesse oblige- de récompenser son succès au certificat d'études par l'achat d'un vélo, dès le lendemain de sa réussite. Un vrai vélo, bleu, avec guidon de course et dérailleur 3 pignons...comme les coureurs du tour de France qui, à cette époque, traversent souvent la Vendée, faisant bénéficier les spectateurs des largesses de la caravane publicitaire.

Après le certificat d'études ses parents estiment nécessaires la poursuite des études de leur fils pour aboutir au brevet élémentaire, examen qui couronnait l'enseignement primaire. C'est ainsi qu'il effectuera -en pure perte- une année d'étude complémentaire avant son passage au lycée de la Roche-sur-Yon, que Gaston réclamait avec insistance imaginant bénéficier ainsi d'une plus grande liberté d'action ! Après un examen de passage, il faut donc admis dans le lycée, devenu actuellement collège Henriot.

Là encore, le choc fut pénible. La différence de méthode d'enseignement fut ressentie avec brutalité. Le handicap dans certaines matières : langues, mathématiques...était important. Per contre, il est très attiré par la pratique des activités sportives qu'il n'avait pas connues dans l'établissement précédent. Il découvre une matière d'enseignement où il lui sera possible de se distinguer, d'avoir l'avantage de conduire un groupe et de choisir ceux qui constitueront son équipe. Il crut fournir à ses parents une satisfaction lorsqu'avec fierté il leur annonça son succès au brevet sportif populaire qui venait d'être créé en 1937 avec le concours de l'université et de l'armée ? mais ses parents ne partagèrent pas ses performances (bien modestes), ils auraient préféré récompenser éventuellement ses efforts et résultats intellectuels.

Nous sommes en 1939, sa mère est très fatiguée par son travail au restaurant et son père aspire à un changement total d'activité. Ils vont alors céder le fonds de commerce.

Les gains relatifs réalisés pendant les années d'exploitation de leur commerce avaient permis l'achat de locaux suffisamment importants pour préparer, dans une grande discrétion une activité nouvelle d'est-à-dire la création d'un commerce de négociant en fourrage grains engrais.

Gaston apprécie ces nouvelles dispositions sans se rendre compte qu'elles allaient avoir pour lui des conséquences indirectes. En effet, il s'accroche péniblement à ses cours au lycée, il cherche un appui et n'en trouve nulle part.

Son père, sans l'avoir directement exprimé, était convaincu que, contrairement à sa sœur, motivée par la poursuite d'études supérieures, son fils serait plus à l'aise dans une activité commerciale. Décision fut alors prise de retirer Gaston des études où il faut bien le reconnaître, il végétait à la fin de la troisième.

Récit autobiographique

En juin 1940 je suis à La Roche-sur-Yon. J'habite chez mes parents dans une famille attachée par tradition aux valeurs mais sans convictions politiques particulièrement affirmées. Mon père exploite un commerce « Graines et fourrages ». J'ai 17 ans je suis employé dans une coopérative agricole service comptabilité située place de la Vendée -en 1940 place du champ de foire. J'ai une sœur – plus âgée de 6 ans- elle débute une carrière dans l'enseignement à Paris.

En septembre 1940, je suis placé dans une coopérative agricole afin d'acquérir des notions commerciales et de relations avec la clientèle du milieu agricole susceptibles d'être utilisées à terme au sein du commerce que son père allait développer.

Mais les événements vont en décider autrement.

La drôle de guerre déclenchée le 3 septembre 1939 a pris fin par la débâcle de mai/juin 1940. Pétain est le chef de l'Etat français. A Londres de Gaulle a déclenché la Résistance.

Le 22 juin 1940 les troupes allemandes occupent la Vendée. Je constate leur présence à la Roche-sur-Yon. Elle se sont installée dans les grands immeubles de la ville, occupent plusieurs bâtiments importants dont une partie des locaux de la coopérative où je travaille, située place du champ de foire, actuellement place de la Vendée. Mon embauche s'est donc faite dans un endroit où il m'est possible d'assister à l'usage de ce lieu, utilisé par les occupants pour l'administration civile et militaire réglant les relations de la population avec la troupe. Les observations que je vais faire au cours des années 1941 jusqu'en octobre 1942 vont beaucoup servir lors de mon activité résistante.

Je suis très impressionné par la force qui se dégage de leur attitude et de leurs matériels...camions, side-cars, autos blindées, armement...

Je ne comprends pas notre défaite, j'ai le sentiment d'avoir été abandonné. Nous entendons la radio...la voix du Maréchal PETAIN...Mon père, ancien combattant de 14-18, blessé de guerre, m'apparaît très troublé par ces événements, il n'admet pas l'attitude de PETAIN...je ne perçois pas encore l'idée de trahison qu'il exprime et que j'entends autour de moi. Cette situation paraît inacceptable.

L'inacceptable étant « l'occupation » par une armée quia autorité en tous lieux. Nous devons obéir...ces soldats disposent de tout, nous ne sommes plus libres. Déjà je « refuse de subir ».

Par la suite ma réaction s'affirmera place à la passivité et au fatalisme du plus grand nombre dans mon entourage puis évoluera vers l'action ...inconscience, peut-être, mais rapidement corrigée par une très forte perception du danger...incitant à la prudence.

Comme beaucoup d'autres français, je n'ai pas entendu l'appel de de GAULLE le 18 juin 1940, mais très rapidement j'ai entendu parler de « cette personnalité » : sa position dans l'armée, ses idées, ses travaux sur la modernisation de l'armée notamment son équipement mécanique, développement avec des chars, techniques nouvelles de combat, etc...

Puis ses discours depuis Londres...sa condamnation à mort par contumace annoncée par la presse (Paris Soir) pour trahison.

Nous avons alors commencé à suivre régulièrement les émissions françaises sur les ondes anglaises. Ce fut pour nous la naissance d'un immense espoir et le début d'une opposition à la politique de Vichy. L'influence du milieu familial détermine alors mon action résistante.

Très rapidement cette occupation était devenue pour moi intolérable

Toutes mes actions résistantes -recherche de renseignements et organisations et réceptions de parachutages d'armes- se sont déroulées dans la discrétion la plus totale. Mes parents n'ont eu des « doutes » que quelques mois avant mon arrestation le 2 septembre 1943, soupçons résultant de mes opérations de parachutage qui exigeaient des absences fréquentes et relativement longues que je « justifiais » par mon activité professionnelle : en effet, j'avais quitté fin 1941 mon emploi à la coopérative agricole pour un poste dans les services « ravitaillement » dépendant d'un ministère créé du fait des circonstances et rattaché à la Préfecture de Vendée. Cet emploi de couverture m'accorde une grande liberté de temps.

Fin 1940, je fais la connaissance de Louis Valentin réfugié des Ardennes à La Roche-sur-Yon qui était en contact avec l'organisation A.V. (Armée Volontaire). Valentin avait déjà entrepris de rassembler avec Marcel Penchaud, quelques hommes dans la perspective de structurer une organisation de Résistance.

C'était l'époque où certains Français prenaient conscience, devant la mise en place de l'ordre Allemand, de la nécessité de l'action. Il s'agissait « d'attitudes individuelles » pas encore liées avec l'existence de groupes aux structures élaborées.

Par l'intermédiaire d'André Péchereau, un camarade de lycée qui faisait des études de droit à Poitiers, j'entre en contact avec Louis Renard à Poitiers, qui avait créé un groupe de résistance qui fut par la suite homologué, sous son nom, comme réseau des Forces Françaises Combattantes (F.F.C.).

Mon engagement officiel dans les Forces Françaises Combattantes (F.F.C.) date de février 1941, attaché au réseau Renard un des premiers réseaux des F.F.C. du nom de son créateur. Mon engagement dans les FFC exige une disponibilité beaucoup plus souple. C'est alors que mes relations avec des camarades de l'organisation me facilitent l'entrée dans les services du ministère du ravitaillement spécialement créé pour régler les problèmes posés par le contingentement de différents produits. Je dépendrai à partir d'octobre 1942 du service « Bois et charbons » rattaché à la Préfecture de la Vendée. Ce nouvel emploi me permettra d'intensifier au cours de l'année 1943 la recherche et la transmission d'informations sur l'avancement des travaux du Mur de l'Atlantique sur le littoral vendéen et de participer à la recherche de terrains susceptibles de réceptionner par la voie des airs du matériel en provenance d'Angleterre.

Au mois d'août 1942, le chef du réseau Renard est arrêté avec plusieurs de ses compagnons. Ils seront exécutés le 3 décembre 1942. Ce réseau n'ayant plus alors d'existence, je suis rattaché au réseau CENTURIE, comme responsable de secteur. Je poursuis, aussi, mon activité dans la recherche de renseignements plus particulièrement sur l'évolution du mur de l'Atlantique, travaux lancés en 1942 sur l'ensemble du littoral vendéen. Puis, à partir du début de l'année 1943, sur ordre supérieur, je participe à la recherche de terrains susceptibles de recevoir du matériel (armes) et éventuellement échanger, par la voie des airs, avec l'Angleterre, des agents et du courrier.

Ainsi, fin 1942 et en 1943, la Résistance en Vendée est bien structurée. Les liaisons avec Londres étaient établies, les transmissions de renseignement et la réception de consignes régulièrement assurées par plusieurs réseaux indépendants ou solidaires des mouvements O.C.M. -Organisation civile et Militaire – et Libération Nord.

Les actions de parachutage – nécessitant la présence sur terrains d'une quinzaine d'hommes- avaient, à partir de mai 1943, atteint une telle intensité -8 en Vendée, une quinzaine en Deux-Sèvres- qu'elles ne purent échapper à l'attention de la police allemande, bien que l'ensemble de ces opérations aient été effectuées sans le moindre accroc.

Une série d'arrestations va alors avoir lieu à partir de juin 43 et va toucher le sud-ouest et particulièrement les organisations de Vendée. Et des Deux-Sèvres.

Je participe à cette nouvelle activité (parachutages d'armes) jusqu'à mon arrestation le 2 septembre 1943 :

- Recherche des terrains suivant des caractéristiques très strictes imposées par Londres,
- Présentation de ces terrains à Londres pour homologation et définition des codes en vue de l'opération,
- Composition des équipes de réception (une douzaine d'hommes),
- Réception sur le terrain (pleine lune) et camouflage du matériel.
- Je participe après les avoir organisés à deux parachutages : nuit du 13 au 14 juillet 43 à la Couture et nuit du 11 au 12 août à Aizenay.

Pressentant le danger, j'informe mes chefs de réseau et demande d'être affecté dans un autre secteur. Mais je serai maintenu en Vendée avec mission de poursuivre mon activité, particulièrement dans la recherche des terrains de parachutage. Je suis arrêté le 2 septembre 1943 à 9 heures du matin dans une rue de la Roche-sur-Yon par les services de sûreté S.S..

Ce fut immédiatement l'interrogatoire violent – 30 heures sans discontinuer à la prison de la Roche-sur-Yon, puis le transfert à Poitiers (Prison de la Pierre-Levée) dans une cellule spéciale (Mitard), 40 jours attaché à une grille et de nombreux interrogatoires particulièrement musclés.

En janvier 44, après 4 mois d'internement, ce fut le transfert à Compiègne (camp de Royal-Lieu)...

Et, le 22 janvier 44 c'est le départ pour l'inconnu, enfermé dans un wagon à 100 puis 120, 3 jours et 2 nuits d'un épouvantable voyage. Ce train va s'arrêter à Buchenwald.

Le 11 avril 1945 je suis libéré par un détachement américain de l'armée Patton. Le 1^{er} mai je retrouve Père et Mère à la Roche-sur-Yon. Je pèse alors 41 kg...je suis vivant, il me faudra 2 années pour retrouver le fait d'exister.

En juillet 47, ayant retrouvé un état moral et physique satisfaisant, je recherche une fonction dans le milieu professionnel. Usant de mes relations grâce à mon statut d'ancien des Forces Françaises Combattantes, proposition m'est faite d'intégrer un poste administratif au sein de la Société D'étude et de Construction de Moteurs d'Avions -SNECMA-. Je vais alors découvrir un univers passionnant au sein d'une activité ou tout était à repenser et à reconstruire. Ce fut pour moi, un vécu agréable et d » qualité qui dura 35 années.

Le 10 septembre 1947, je débute dans le monde du travail sur un aérodrome à Villa roche, à 8 km de Melun. C'est le début d'une vaste installation de bancs d'essais pour moteurs d'avions. Je connaîtrai des ouvriers et des techniciens de très haute valeur, et, au bout de quelques années, j'ai ressenti ce qui m'avait été inconsciemment révélé lors de mon séjour en camp de concentration, c'est-à-dire l'impérieuse nécessité de placer la personne humaine au-dessus de tout autre valeur. J'ai pensé que ce sentiment pouvait se révéler dans le milieu où je venais d'être intégré, et se développer dans les « relations de travail » au sein d'une entreprise.

Dans cette perspective, il était évidemment nécessaire que je sois formé à l'exercice de la fonction « Personnel », que j'acquière les connaissances et la stratégie des objectifs et de la politique de personnel.

Ayant examiné plus avant cette réflexion avec l'appui de ma direction, et l'aide d'un homme exerçant déjà cette charge, et travaillant à son développement, j'ai tiré avantage de conseils qui m'ont conduit

à suivre en cours du soir une formation pendant cinq années consécutives, en alternance à la faculté de Vincennes, à l'école nouvelle d'organisation économique et sociale -ENOES-, et à l'institut scientifique des techniques humaines -ISTH-, ce qui, à terme m'a hissé au niveau d'une licence en droit social, spécialisation en droit du travail, grâce à l'obtention du diplôme du centre d'études supérieures « Administration et gestion du personnel.

J'ai pu, ainsi, non seulement remplir ma fonction de chef de département du personnel, mais contribuer à la mise en œuvre et à l'avancement des idées sociales et humaines en animant de nombreux groupes de travail et séminaires.

C'est dans cet état d'esprit que j'ai quitté l'entreprise le 28 février 1983, pour entrer dans le régime de retraite. Je quittais une entreprise que j'avais connue en 1947 avec 50 personnes et qui en comptait à présent 4 500, ingénieurs, techniciens et ouvriers, tous de niveau très élevé.

J'estime avoir vu évoluer, dans l'entreprise, la fonction « personnel » tiraillé entre une législation de plus en plus abondante, complexe, et souvent contraignante, et un syndicalisme aux attitudes souvent contradictoires. Ce fut pour moi un moyen permanent de connaissances, et non la clé de voute d'une vocation.

*

* *

De retour depuis une vingtaine d'années, je ressens comme une absolue nécessité de faire connaître l'authentique organisation de la Résistance, modestement caractérisée par mon engagement et mon action, et de renseigner sur la répression dont mes camarades et moi-même furent victimes. Pour cela, j'apporte mon soutien au comité d'organisation du concours de la résistance et de la déportation, et me déplace dans les établissements scolaires du département pour m'adresser à la jeunesse. Ainsi, je témoigne avec le sentiment d'accomplir un devoir de connaissance et de vérité.

Je veux faire comprendre à ces jeunes que, durant six années de combats sur terre, sur mer, dans les airs et dans l'ombre de la clandestinité pour les résistants, des milliers de morts ont payés le prix terrible de la victoire et de la paix. Ce sont eux qui ont permis à la France de retrouver sa liberté et sa dignité.

Enfin, je les engage à se souvenir des valeurs simples connues depuis l'origine de l'humanité, et qui conservent, toujours, leur profonde signification : Courage, Loyauté, Honneur.

Les Sables d'Olonne Octobre 2010

Signé : Gaston Marceteau